



15 ans de libéralisation des Télécoms ; l'Etat, l'ARCEP s'en félicite ! Parlons-en!

L'Etat, les autorités de régulation française et européenne, certains hommes politiques ont cru devoir faire l'éloge de l'ouverture à la concurrence des Télécoms à l'occasion de la parution de la brochure de l'ARCEP: «1997-2012 du monopole des Télécoms à la révolution numérique; 15 ans de régulation »

Rappelons que c'est contre l'avis majoritaire des salariés que le gouvernement, reniant ses engagements préélectoraux à privatisé France Télécom et mis en place la concurrence. Depuis quel que soit le gouvernement, la part de l'Etat n'a cessé de baisser, l'Etat ne détenant plus qu'un quart de l'entreprise.

Depuis 15 ans la CGT demande qu'un bilan contradictoire soit réalisé, pourquoi le refuser?

La cotation en bourse à Paris et à New York a soumis l'opérateur historique aux exigences de la finance. Les attendus du marché sont d'ailleurs consignés dans un communiqué à l'adresse de France Telecom/Orange avant toute décision importante. Leurs exigences de rendement à deux chiffres, de demande croissante de redistribution de dividendes.... Sont rarement déçues : taux de rendement le plus élevé (13%) de la bourse, reversement de dividendes à plus de 50% du cash flow et même parfois supérieur au résultat net comme en 2010.

De 2004 à 2010 France Telecom a versé plus de 25 milliards aux actionnaires. Les autres opérateurs autour de 6 milliards (de 2007 à 2010). Rappelons qu'il faut 21 milliards pour construire le réseau de demain, en fibre optique jusque chez l'abonné.

Cela s'est fait au détriment de l'entretien du réseau cuivre et du déploiement d'un réseau très haut débit (aujourd'hui seul un nombre très restreint de foyers sont éligibles à un réseau très haut débit et presque exclusivement en zone dense, ce qui accentue la fracture numérique)

Cela s'est fait au détriment des investissements qui plafonnent à 12% du chiffre d'affaire (achat des live-box et subvention des terminaux inclus), mais aussi de la recherche fondamentale (cette année FT va réduire de 50% le budget de la recherche) ce qui fait qu'aujourd'hui l'industrie française des Telecoms (équipementiers, terminaux ...) est en très grand danger. Dernier exemple, Bouygues vient de quitter les entreprises françaises Technicolor et Sagemcom pour le Coréen Samsung.

Aujourd'hui la quasi totalité des terminaux sont fabriqués à l'étranger (Chine, Inde, Etat Unis d'Amérique)

L'Iphone illustre bien la problématique actuelle; conçu par Apple en Californie, il est assemblé en Chine par une entreprise Taiwanaise à partir de composants fabriqués dans différents pays (Japon, Corée du Sud, Allemagne, Etat Unis).

La politique d'achats des grands groupes qui vise à mettre en concurrence les entreprises dans le monde entier pour acheter toujours moins cher, favorise la fabrication des équipements dans les pays à bas coup de main d'œuvre et abouti à la fermeture des entreprises en France.

Cela s'est fait au détriment des salariés du secteur des Telecoms

L'ouverture à la concurrence des Télécoms a entraîné une perte globale d'emplois. France Telecom employait en 1993 un peu plus de 178000 personnes. En 2010, la branche des Télécoms compte environ 70000 salariés de droit privé auquel il faut rajouter 60000 fonctionnaires de France Telecom. **Ce sont donc 48 000 emplois qui ont été perdus tous opérateurs confondus de 1993 à 2010. France Telecom a supprimé à lui seul dans la même période plus de 89 771 emplois et a connu en 2008-2009 une crise sociale sans précédent. La venue du 4^{ème} opérateur, FREE, se fait avec l'ouverture de trois centres d'appels au Maroc. La concurrence se traduit souvent par un moins disant social chez tous les opérateurs.**

Cela s'est aussi fait par des contraintes, notamment sur le pouvoir d'achat des clients.

Profitant du fait qu'aujourd'hui personne ne peut plus se passer d'Internet ou du téléphone, tous les opérateurs anciens comme nouveaux ont inventé des forfaits sur 12 ou 24 mois pour piéger la population. Depuis le début la CGT et son association de consommateurs INDECOSA CGT dénoncent le maquis des offres difficilement comparables et l'augmentation du budget (téléphone fixe, mobile, Internet, TV...). Aujourd'hui avec des marges de 25 à 30% tout le monde veut devenir opérateur de téléphone. (La Poste, les collectivités, la RATP....) Même Free une semaine après l'annonce de ses prix dit qu'il ne maintiendra ses prix attractifs que pour les 3 premiers millions d'abonnés.

D'autres choix sont possibles.

La CGT défend le droit à la communication comme droit fondamental pour l'ensemble des citoyens au même titre que l'eau, l'énergie, le logement, la santé, l'éducation, les transports. C'est un enjeu essentiel de développement économique, industriel, social et culturel pour le plein emploi et le progrès social.

La communication, qu'elles qu'en soient les formes, est un facteur important d'échange, de connaissance et de démocratie. La communication doit donc cesser d'être considérée comme une marchandise.

La réalisation effective du droit à la communication s'appuie sur la mise en œuvre des principes communs à tous les services publics: solidarité, égalité, accessibilité à tous les usagers, péréquation tarifaire, complémentarité des activités, satisfaction de l'intérêt général, continuité, adaptabilité.

La CGT propose l'appropriation publique des activités de Télécommunications, pour permettre avec les TIC et des réseaux modernes l'accès pour toute la population sur l'ensemble du territoire à tous les produits, services, contenus et moyens de communications, y compris les plus modernes à un prix abordable respectant la péréquation tarifaire avec une véritable qualité de service rendu.

La CGT revendique également la démocratisation tant des entreprises du secteur des Télécoms que des instances de régulation avec l'objectif que salariés, usagers et élus soient associés aux choix, orientations et décisions pour une véritable réponse aux besoins et s'affranchir des marchés financiers.

Montreuil, le 1^{er} février 2012